



17 Bis rue de la Mairie  
50330 VICQ-SUR-MER  
Tél : 02.33.54.31.96  
Mail : mairie@vicq-sur-mer.fr

## ARRETE TEMPORAIRE DE VOIRIE

### REGLEMENTANT LE STATIONNEMENT

A2025-090

#### Le Maire de VICQ SUR MER

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu la demande de l'EURL Loïc Henry, 3 rue des Castelets 50330 Saint-Pierre-Église pour réaliser des travaux de couverture d'un bâtiment situé au 15 rue de la Mairie appartenant à M. Claude DESCHAMPS, à compter du 8 décembre 2025 et jusqu'à fin de travaux.

Considérant qu'il y a lieu d'assurer la sécurité publique pendant les travaux, les dispositions suivantes sont arrêtées ;

#### ARRETE

**Article 1 –** L'EURL Loïc Henry est autorisée à intervenir au 15 rue Deschamps et le parking de la Mairie, à VICQ SUR MER pour la pose d'un échafaudage et réaliser des travaux de couverture d'un bâtiment, à compter du 8 décembre 2025 et jusqu'à fin de travaux,

Le stationnement sera interdit sur les 6 premières places de stationnement à partir de l'entrée du parking de la Mairie pendant la durée des travaux.

**Article 2 –** La mise en place de la signalisation sera à la charge et sous la responsabilité de L'EURL Loïc Henry et de la commune.

**Article 3 –** Le responsable de L'EURL Loïc Henry et le chef de la brigade de gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Vicq sur Mer, le 5 décembre 2025

Le Maire,  
Dominique HAUCHECORNE

Mairie de VICQ-SUR-MER  
50 (Manche)